



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un le 07 octobre, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Monsieur Bernard LEBOUQC, maire de Muids, en vue de procéder sous sa présidence à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour conformément aux articles L.2121.10 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales à savoir :

Étaient présents :

Alexis BOUCHER, Cyril DELAUNAY, Louis GARCIA, Ludovic HENOCH, Mathieu LEBRET, Bernard LEBOUQC, Bruno LETHIAIS, Philippe le MAIGNAN, Béatrice PHILIPPE-GARCIA, Thérèse STAGE, Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET.

Étaient absents excusés :

Pierre-Antoine BARREAULT (ayant donné pouvoir à Philippe LE MAIGNAN)
Nicolas GUENOLE. (ayant donné pouvoir à Bernard LEBOUQC)
Laurent MARIE

Secrétaire de séance : Betty PHILIPPE GARCIA

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 17/06/2021
- Travaux réalisés et en cours
- Remblais route du Mesnil d'Andé
- Devenir du SVVS (syndicat de voirie)
- Achat terrain DEVEAUD-BOUE
- GPU (gestion des eaux pluviales)
- Demande de monsieur LE MAIGNAN de modifier le PLU
- Salle des archives de la mairie
- Route du Bosquet
- Cité de la Troplais
- Elaboration du document unique
- Prolongation du contrat d'un employé communal
- Repas des anciens
- Chauffage salle des fêtes et mairie
- Renouvellement des représentants au comité natura 2000
- Annulation de délivrance de caves urnes au cimetière
- Augmentation du loyer de mme GALLIEN et mme BUISSON
- Redevance occupation du domaine public par orange
- Délibération à prendre autorisant monsieur le maire à défendre dans L'affaire TDF
- Enfouissement des réseaux rue de voie
- Logements 1 et 3 rue Nationale
- Décisions modificatives

QUESTIONS DIVERSES

- Parking Mme KOLENO
- Eclairage public devant chez mme LEROY
- Installation réverbère devant chez mr DOURDOU
- Porte du secrétariat (mme TERNISIEN)
- Avis de décès par mail aux élus
- Installation de caméras (mr DELAUNAY)
- Cimetière – eau (mme PHILIPPE-GARCIA)
- Panneaux rue du bosquet et sente du moulin*
- Mot de passe aux horloges des réverbères
- Modification des horaires de la médiathèque
- Achat d'un défibrillateur

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 17/06/2021

Le compte rendu du 17 juin 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

TRAVAUX REALISES ET EN COURS

- L'écluse rue Thierry de Martel : La mairie était maître d'œuvre mais le sens a été imposé par le Département. Cependant, il est reconnu efficace.
- Les chemins ont été entretenus par le personnel communal et par Ludovic HENOCQ. Il reste à faire le GR2.
- Les avaloirs se rebouchent malgré les nettoyages :
Monsieur le Maire va rencontrer M. DELIGUAN de SNA afin d'étudier ensemble le problème d'inondation rue de l'Abreuvoir et trouver une solution.
- Les fossés de l'avaloir rue de l'Abreuvoir ont été curés gratuitement par Cyril DELAUNAY. Le Syndicat, tardant à le faire malgré une relance faite par mail en novembre 2020
- Les avaloirs de Beauregard ont été nettoyés et M. LEBOUQCQ a découvert une citerne bouchée sur laquelle il faudra intervenir ultérieurement.
- La cour de l'école a été réparée ainsi que l'Avenue Pierre Dupont.
- La Sente a été préparée pour le Cross.

REMBLAIS ROUTE DU MESNIL D'ANDE

Lafarge propose de remblayer deux parcelles de M. LENFANT et de M. DELIMBEUF avec remise à niveau de la route du Mesnil d'Andé et la rue des Carreaux

Conditions à respecter :

- S'assurer des écoulements et des évacuations d'eau de pluie
- Comblement avec uniquement des remblais du Grand métro de Paris
- Exiger 2 contrôles par semaine

accord de principe, sous réserve d'organiser une réunion publique et une commission pour déterminer les nécessaires mesures de protection et de sécurité du site.

Cela implique une révision du PLU en précisant que cela reste des terres agricoles

DEVENIR DU SVVS – Syndicat de Voirie

A partir du 01/01/2022, le Syndicat de voirie ne participera plus aux programmes d'investissement des communes. Celui-ci finançait à 50 % le coût des travaux neufs.

La part investissement de la participation de SNA sera reversée à la commune qui l'investira sur ses projets de voirie.

Pour la commune ce sera un budget d'investissement, avec récupération d'une partie de la TVA.

- Faire le point sur les travaux d'entretien du Syndicat.

ACHAT TERRAIN DEVEAUD-BOUE

L'achat du terrain a pour but de sécuriser la sortie du chemin du moulin
Le montant de cette acquisition foncière s'élève à la somme de 590 € plus les frais de notaire
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

GPU – Gestion Eaux Pluviales

Cette compétence sera exercée par SNA sur les routes communales
Le coût sera de 4267 euros pour une visite simple et de 5902 euros pour une visite et un entretien
Avant la reprise par SNA, M. LEBoucQ va demander des devis pour nettoyer les avaloirs bouchés.

DEMANDE DE Monsieur LE MAIGNAN DE MODIFIER LE PLU RUE THIERRY DE MARTEL

Monsieur Le Maignan, propriétaire de la parcelle cadastrée section F 670 actuellement située en zone inondable et naturelle avec une servitude communale et une bétairie, demande une modification du PLU afin que sa parcelle soit en zone U (urbanisable)

Vote : Pour la révision du PLU : 11 contre
3 abstentions

SALLE DES ARCHIVES DE LA MAIRIE

L'objectif est de descendre les archives au 1^{er} étage. Dans un premier temps, il faut prévoir la mise aux normes de la pièce moyennant un coût d'environ 6 742 € TTC pour ignifuger, changer les fenêtres, poser une alarme incendie

A noter que les archives départementales archivent les actes d'état civil et les permis de construire.

Le Conseil Municipal vote pour ces travaux à l'unanimité.

ROUTE DU BOSQUET (remblais chemin du local)

Vu l'état dégradé de la route du Bosquet, monsieur le maire présente aux membres présents le devis proposé par TAB (9580.00 € HT)

Il a été décidé que la remise en état de la route s'arrêterait aux grilles du terrain communal.

Le devis est adopté à l'unanimité.

CITE DE LA TROPLAIS

Bien que l'accord de reprise par la commune ait été déposé chez le notaire, aucune réaction de ce dernier malgré de nombreuses relances.

Devant cette situation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. LEBoucQ a faire appel à un géomètre qui peut gérer le traitement administratif du dossier sans passer par le notaire.

ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

Dans ce document, il est notifié les risques éventuels que courent les employés en travaillant et améliorer les conditions de travail.

Ce document est obligatoire depuis 2003. Opposable au tiers, il permet de dégager la responsabilité de la mairie en cas de contestation.

PROLONGATION DU CONTRAT D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Monsieur le maire informe les membres présents que Francis actuellement en arrêt est passé par le biais du comité médical du centre de gestion en longue maladie. Il le sera sans doute jusqu'à sa retraite, ce qui entraîne un surcoût pour la commune.

Accord à l'unanimité pour prolonger le contrat de Nicolas FRETIGNY

REPAS DES ANCIENS

Le repas était initialement prévu le 4 octobre. Au vu de la situation sanitaire, monsieur le maire a pris la décision de l'annuler.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour qu'une boîte personnalisée avec des chocolats ou autre chose soit offert aux 250 séniors du village.

CHAUFFAGE SALLE DES FETES ET MAIRIE

L'objectif est de coupler la chaudière de la mairie avec le chauffage de la salle des fêtes. Cela implique un coût de 1950€ pour le passage d'une gaine.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES REPRESENTANTS AU COMITE NATURA 2000

- Bernard LEBOUQC , Titulaire
- Martine TERNISIEN, Suppléante

ANNULATION DE DELIVRANCE DE CAVES URNES AU CIMETIERE

Le Conseil Municipal donne son accord pour ne plus autoriser les caves urnes au cimetière qui dispose d'un colombarium

AUGMENTATION DU LOYER DE MME GALLIEN ET MME BUISSON

Le CM donne son accord pour une augmentation de 0.41 % des deux loyers à compter du 1^{er} novembre 2021

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORANGE

La redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2021 s'élève à la somme de 2 459,10 €

Les opérateurs de téléphonie font pression pour la faire disparaître mais elle est maintenue.

DELIBERATION A PRENDRE AUTORISANT M. LE MAIRE A DEFENDRE DANS L'AFFAIRE TDF

Le Conseil Municipal autorise Monsieur LEBOUQC a faire une demande de recours dans le problème de l'implantation non autorisée de l'antenne TDF rue de Daubeuf. Ces derniers réclament 1 800 € à la commune qui a été déboutée dans sa première requête malgré toutes les pièces fournies (cachets de poste faisant foi etc..)

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE VOIE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire dans le programme 2022 du SIEGE, la continuité de l'enfouissement des réseaux rue de Voie ainsi que l'implantation d'un éclairage supplémentaire rue du Mesnil.

LOGEMENTS 1 ET 3 RUE NATIONALE

Suite à l'intervention de monsieur LE CORNU, le dossier FISAC a été transmis au cabinet de monsieur Bruno LEMAIRE (ministre des finances)

Le Conseil Municipal est d'accord pour relancer le projet de financement du FISAC avec les plans déjà existants et de faire une demande de report de 2 ans.

DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

60612 (énergie) + 14 351.00 €

657358 (subvention fonctionnement groupement de collectivités) – 14 351 €

10226 (taxe aménagement) + 1 308.59 €

102296 (reprise sur taxe d'aménagement) – 1 308.59 €

QUESTIONS DIVERSES

- Ne pourrait-on pas mettre un panneau « Réserve à la clientèle » sur les parkings devant Jeannette ? Vérifier le droit (A. BOUCHER ou C. DELAUNAY ?)
- L'éclairage devant Mme LEROY ne fonctionne plus. Cet éclairage est en panne depuis son installation. C'est au SIEGE d'intervenir pour le réparer.
- Le réverbère devant M. et Mme DOURDOU va être installé en même temps que la future Tranche de la rue de Voie.
- la modification de la porte du secrétariat de la mairie est-elle programmée? (M. TERNISIEN)
- Le secrétariat de mairie ne pourrait-il pas informer les membres du CM des décès annoncés en mairie (B. PHILIPPE) par mail (personnes enterrées à Muids)
- Ne pourrait-on pas avoir une aide à l'installation de caméras. (C. DELAUNAY ?)
- Amener l'eau au bout du cimetière avec un tuyau qui serait purgé l'hiver (B. PHILIPPE)
- Différents panneaux restent à être posés. Rue du Bosquet et sente du moulin
- M. LÉBOUCQ a mis un mot de passe aux horloges des réverbères afin d'éviter d'éventuelles modifications.
- M. TERNISIEN informe de la modification des horaires de la médiathèque :
 - Mardi 16h30 - 18h00
 - Jeudi 16h30 - 18h30
 - Samedi 10h00 – 12h30

Différentes activités se déroulent à la médiathèque et sont annoncées sur Facebook (avis de présentations de livres sur des thèmes différents : photographies, arts culinaires)

Madame Garcia suggère l'installation d'un défibrillateur près de la salle des fêtes

Fin de la séance : 21h15